

L'ancien ministre Jean-Pierre SUEUR, sénateur (PS) et ancien député du Loiret, ancien maire d'Orléans, ancien président de l'Association des maires des grandes villes de France, a été élu à la présidence de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. Il a recueilli 28 voix contre 18 à son prédécesseur, M. Jean-Jacques HYEST (UMP, Seine-et-Marne) et 3 bulletins blancs.

Né en février 1947, ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, agrégé de lettres modernes, titulaire d'un doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle en linguistique, M. Jean-Pierre SUEUR est maître de conférences à l'Université d'Orléans. Secrétaire national de la Jeunesse étudiante chrétienne-JEC (1967-1969), il adhéra parallèlement au PSU en 1967, avant de rejoindre le PS, en 1974. Elu député du Loiret en 1981, il fut réélu en 1986 et 1988 mais ne retrouva pas son siège en 1993. Il fut également maire d'Orléans de 1989 à 2001, président de l'Association des maires des grandes villes de France (1998-2001), ainsi que conseiller régional du Centre de 1981 à 1986. Proche de M. Michel ROCARD, dont il fut le porte-parole en 1986-1987, il fut secrétaire d'Etat aux Collectivités locales de 1991 à 1993. M. Jean-Pierre SUEUR est sénateur (PS) du Loiret depuis 2001 et était vice-président de la commission des Lois depuis 2008. Il est membre du conseil national du PS depuis 2008 après l'avoir été de 1993 à 2005.